

Le CLPMR

Tourné vers l'avenir

Rapport d'activités 2025-2026



COMITÉ LOGEMENT
DU PLATEAU MONT-ROYAL



Crédit photo de couverture : RCLALQ

Graphisme : Quatre Therrien

Révision : Ny Aina Razafimanantsoa et Cassandre Rossel-Thomas

Table des matières

Table des matières

Mot du conseil d'administration	2
Le quartier en chiffres	4
Les enjeux du Plateau Mont-Royal en matière de logement	5
Activités	8
Dossiers prioritaires	13
Mobilisation	18
Concertation avec le milieu	21
Vie associative	26
Visibilité	28
Administration	30
Objectifs 2026-2027	34
Remerciements	38

Table des tableaux

Tableau 1-Données comparatives entre le Plateau Mont-Royal et l'Île de Montréal	4
Tableau 2-Modes de contact des locataires - portrait des demandes de services	8
Tableau 3-Motifs de consultation des locataires	9
Tableau 4-Portrait des ateliers: organismes bénéficiaires et participation	11
Tableau 5- Les membres de notre Comité d'administration en 2025-26	27
Tableau 6- Les formations faites par l'équipe dans la dernière année	33

Mot du conseil d'administration

Bonjour camarades, membres du Comité logement du Plateau Mont-Royal. Avec l'année 2025-2026 qui touche à sa fin, le temps est venu de clore ce cycle en célébrant le travail et l'implication de toutes et de tous. Vous l'aurez compris: l'heure est au bilan!

Comme les années précédentes, nous sommes très fier·es de notre équipe pour le travail accompli au service d'information et à l'éducation populaire qui permet d'aider des centaines de locataires chaque année. Cette aide a également pris la forme d'ateliers de vulgarisation sur les droits des locataires, le logement social et les évictions.

Avec la réforme du mode de fixation des loyers promulguée par le Tribunal administratif du logement, les ateliers de calculs d'augmentation ont été particulièrement critiques pour démystifier les confusions engrangées par cette réforme complexe, qui n'est pas du tout avantageuse pour les locataires. Pour répondre à la forte demande, le CLPMR et d'autres comités logement montréalais ont notamment mis en commun leurs ressources pour fournir ces services au plus grand nombre de locataires possible.

En outre, les campagnes menées par l'entremise des regroupements de comités ont permis l'avancement d'enjeux d'envergure nationale. Grâce au Front d'action populaire en réaménagement urbain (le FRAPRU) et au Regroupement des comités logement et associations de locataires du Québec (le RCLALQ), le logement social comme solution à la crise du logement et la défense des droits des locataires victimes de propriétaires abusifs ont été mis en évidence par le biais de multiples manifestations, rassemblements et actions militantes.

Pour la Nuit des sans-abris, pour les grandes manifestations du FRAPRU et du RCLALQ ou encore pour les actions de visibilité sur l'habitation en partenariat avec la Corporation de développement communautaire du Plateau Mont-Royal (la CDC), et tant d'autres, le CLPMR était présent sur tous les fronts pour défendre les causes qui nous unissent.

Au-delà de l'opportunité de souligner les bons coups du comité, le CA profite de cette occasion pour présenter, à celles et ceux qui ne les connaîtraient pas

encore, les nouvelles recrues : Marie-Claude, intervenante sociojuridique, Ny Aina, chargée de projet en approche-milieu, et Val, organisateur communautaire. Grâce à leur dévouement nourri par une passion sans faille pour la justice sociale, le CLPMR a pu affiner sa portée d'intervention en offrant des services de soutien et d'accompagnement personnalisés pour les locataires, tout en élargissant son champ d'opération auprès des immeubles problématiques touchés par des enjeux d'évictions, d'insalubrité et d'augmentations de loyer abusives.

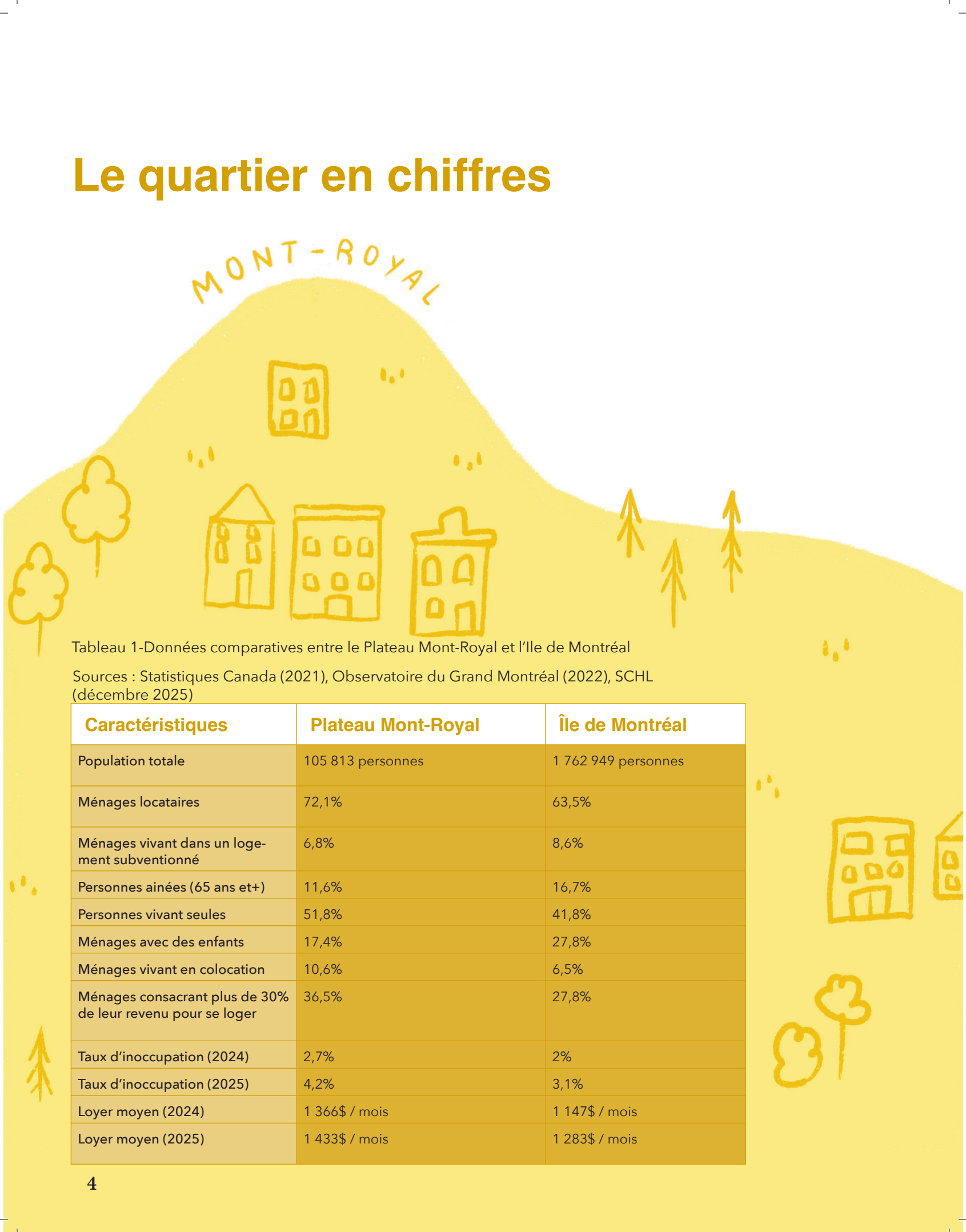
Nous terminons ce mot en soulignant les conditions de plus en plus rudes et cruelles imposées aux locataires dans le contexte de la crise du logement sans précédent que nous sommes en train de traverser. C'est une réalité qui en condamne plusieurs à la rue, puis parfois même, à la mort. Nous n'oublierons jamais celles et ceux, victimes du mal-logement, qui en sont décédés. Notre raison d'être, en tant que groupe communautaire, est de mettre fin à cette brutalité sociale, une bonne fois pour toutes.

Merci à toutes et tous de faire partie de ce combat.

Solidairement,

Le CA du CLPMR





Le quartier en chiffres

Tableau 1-Données comparatives entre le Plateau Mont-Royal et l'Île de Montréal

Sources : Statistiques Canada (2021), Observatoire du Grand Montréal (2022), SCHL (décembre 2025)

Caractéristiques	Plateau Mont-Royal	Île de Montréal
Population totale	105 813 personnes	1 762 949 personnes
Ménages locataires	72,1%	63,5%
Ménages vivant dans un logement subventionné	6,8%	8,6%
Personnes âgées (65 ans et+)	11,6%	16,7%
Personnes vivant seules	51,8%	41,8%
Ménages avec des enfants	17,4%	27,8%
Ménages vivant en colocation	10,6%	6,5%
Ménages consacrant plus de 30% de leur revenu pour se loger	36,5%	27,8%
Taux d'inoccupation (2024)	2,7%	2%
Taux d'inoccupation (2025)	4,2%	3,1%
Loyer moyen (2024)	1 366\$ / mois	1 147\$ / mois
Loyer moyen (2025)	1 433\$ / mois	1 283\$ / mois

Les enjeux du Plateau Mont-Royal en matière de logement

Hausses de loyer 2026: la méthode de calcul change, les loyers explosent toujours

L'année 2026 a été marquée par l'arrivée d'une nouvelle réglementation encadrant le calcul des hausses de loyer au Québec. Malgré les messages relayés dans les médias, cette nouvelle méthode, présentée comme plus simple et plus avantageuse, va à nouveau contribuer à des hausses de loyers records en 2026 et les prochaines années. L'enjeu était donc double pour le CLPMR :

Continuer à délivrer une information précieuse et indispensable à la sauvegarde des droits des locataires du Plateau. Pour y parvenir, et pour la première fois, 10 Comités logement et Associations de locataires ont cette année décidé de mutualiser leurs ateliers, ouverts à tous-tes les locataires des arrondissements concernés.

Cette démarche a permis de démultiplier les possibilités d'accès à l'information et aux soutiens pour les locataires, notamment du Plateau, tout en réduisant la charge de travail de chaque organisme.

Examiner et décortiquer la nouvelle réglementation dans le but démystifier auprès des locataires les communications, souvent trompeuses, faites autour de ce nouveau règlement.

Plusieurs logements vacants, personne pour y habiter

Durant l'année, on a beaucoup entendu dans les médias qu'il y avait un « retournement de situation » en lien avec la crise du logement dû au grand nombre de logements vacants (comme vous avez vu dans notre tableau, le taux d'inoccupation a augmenté), ce qui était censé rééquilibrer les dynamiques de pouvoir propriétaires-locataires. « L'offre et la demande », qu'on nous disait. Des propriétaires offraient même des mois gratuits pour réussir à louer leur logement¹, comme si c'était suffisant. Comme si nos organismes et nos regroupements n'avertissaient pas depuis bien longtemps qu'à force d'augmenter les loyers, plus personne ne pourrait se les payer. Et, que la population choisirait de rester dans des logements non adaptés ou en mauvais état plutôt que de déménager dans un logement trop

cher. Ou bien, elle se retrouverait à la rue. Sur le terrain, la réalité observée par notre équipe était la suivante: plusieurs locataires essayant de céder leur bail n'y arrivaient pas, plusieurs colocations à la recherche de colocataires n'en trouvaient pas. Les appartements vides restent vides et certaines personnes ayant déjà signé leur nouveau bail, pensant que leur appartement serait facile à céder, se retrouvent avec deux loyers à payer. Une personne n'ayant pas trouvé de colocataire se retrouvait à devoir payer le prix d'un grand logement à elle seule. Pourquoi ? Parce que les loyers restent trop chers! Le principe de l'offre et de la demande ne suffit pas lorsque l'offre ne s'adapte pas à la réalité de la demande, que les propriétaires refusent de baisser leurs prix sur le long terme et que nos gouvernements les autorisent à continuer d'augmenter le loyer. Des logements vacants à des prix que presque personne ne peut se permettre, c'est inutile. Peut-être que c'est ce qui arrive lorsqu'on ne construit que des condos de luxe et pas de logement social... Les locataires du Plateau (et du Québec) n'ont pas seulement besoin de plus de logements vacants, mais de logements réellement abordables.

Manque de logements sociaux

Nous le répétons depuis les 50 dernières années : il faut des logements sociaux sur le Plateau. Seul 6,8 % du parc locatif du Plateau-Mont-Royal constitue du logement social. Cela étant dit, aucun nouveau projet n'a vu le jour sur notre territoire lors de la dernière année. En effet, aucun appel à projets n'a été ouvert à la collectivité depuis plus d'un an, et le gouvernement du Québec alloue présentement les fonds publics réservés au logement de manière discrétionnaire. Rappelons-le, le logement social appartient à la collectivité. Son objectif est de répondre aux besoins des locataires et non de faire du profit. Le financement du logement social par les gouvernements est ce qui permet des loyers inférieurs au prix du marché. Destiné en priorité aux ménages à faibles revenus, le logement social garantit un loyer qui correspond à la capacité de payer des locataires, soit 25% du revenu.

D'autres facteurs contribuent à l'effritement du logement social au Québec. Au fil des deux dernières années, nous avons observé de nombreuses dérives dans l'appellation et la définition du logement social. Ces changements dans la nomenclature n'ont rien d'anodin,



et permettent plutôt l'élargissement de la définition même du logement social. Les projets de type « hors-marché » ne respectent pas nécessairement les critères appliqués au logement social. En effet, les loyers des projets « hors-marché » ne sont souvent pas réellement abordables, car ils sont généralement fixés selon la valeur du marché pour une clientèle plus aisée. Cela fait augmenter la moyenne des loyers des projets qui reçoivent un financement public. Par le fait même, ce type de projet contribue à la normalisation de loyers plus chers à travers la province; ce qui contribue à l'appauvrissement de tous-tes les locataires.

Avec le FRAPRU, nous devons donc maintenant revendiquer la préservation de la définition même du logement social, en plus d'exiger des investissements de la part du gouvernement du Québec afin de réaliser au moins 10 000 nouveaux logements sociaux par année afin de doubler le nombre de logements sociaux d'ici 2040.

Recherche de logement

Durant l'année 2025-2026, une centaine de personnes nous ont contactés pour de l'aide à la recherche de logement, bien que ce ne soit pas un service offert par le CLPMR. Même s'il est parfois très difficile pour l'équipe de devoir refuser ce service, nous devons rester concentré-es sur notre mission principale : la défense de droits des locataires et du logement, grand mandat déjà très difficile à accomplir vu la situation du logement à Montréal et au Québec. Cela dit, très peu d'organismes offrent un service d'aide à la recherche de logement et ceux qui le donnent sont surchargés (un grand merci, entre autres, à notre cher partenaire La Maison Aurore

pour son immense travail de ce côté et sur bien d'autres aspects). Malheureusement, on peut se douter que de plus en plus de personnes viendront vers nous pour cette forme de soutien, puisque les appartements sur le marché sont inabordables. Bien que notre organisme donne de l'information sur le logement social (entre autres par nos ateliers d'éducation populaire), nous avons rarement le temps d'accompagner les personnes dans chaque étape de cette démarche de recherche. Nous sommes donc conscient-es que les locataires plus vulnérables se retrouvent souvent dans un contexte de « porte tournante » ou dans un « trou de service » en termes de recherche de logement. L'accès à un logement sécuritaire et adéquat étant un des déterminants sociaux clés de la santé, ce manque est inquiétant.

Toutefois, nous avons référé-es les personnes ayant des défis liés à la recherche de logement, tels que l'analphabétisme, la fracture numérique, le manque de compréhension de la culture du logement lié à une immigration récente, vers plusieurs ressources : Maison Aurore, Service de prévention de la Maison du Père, Programmes de prévention d'Old Brewery Mission, Projet Changement, Face à Face, etc. Notre intervenante psychosociale n'hésite d'ailleurs pas à prendre le temps de discuter avec les intervenant-es de ces ressources et à travailler conjointement dans l'accompagnement, sur le court terme. Le but est de s'assurer que les personnes vulnérables soient prises en charge à l'endroit approprié et ce principe de porte tournante soit brisé.





Coup de cœur de Marie-Claude

Les moments de service durant les sans-RV et les ateliers donnés ont été de vrais coups de cœur en me permettant de prendre rapidement le pouls de la réalité des locataires. Pouvoir entendre et comprendre les enjeux récurrents et leurs impacts par les personnes même constitue une façon que j'apprécie vraiment pour rester à l'affût des besoins, en plus d'enrichir fortement ma manière de les accompagner et d'agir.

Dans le même esprit, chaque rencontre avec les différents organismes collaborateurs m'a fortement aidée à comprendre leur apport possible et à référer le plus justement les locataires qui pourraient en bénéficier. Ces rencontres me nourrissent énormément!



Activités

Service aux locataires

Si le nombre total de demandes semble avoir diminué, ce n'est pas parce que les enjeux liés au logement sont en baisse ou qu'ils se sont résolus sans l'intervention du CLPMR. Cette diminution s'explique plutôt par la méthode de comptabilisation des demandes dans la base de données. En effet, les suivis effectués dans un même fil de discussion ou à la suite d'une visite ne sont pas enregistrés comme de nouvelles demandes, mais regroupés sous une seule et même entrée, même lorsque les motifs de consultation sont distincts.

Au cours des années précédant le moratoire, notre méthode de compilation des statistiques regroupait sous une seule catégorie trois motifs de consultation (éviction, reprise et rénoviction) sans moyen de discerner la proportion attribuable à chacune d'eux. Cette année, avec l'ajout de la catégorie exclusivement destinée aux travaux majeurs, nous avons pu comptabiliser avec plus d'exactitude les données relatives aux nouvelles techniques mises en place par les propriétaires pour évincer les locataires à la suite du moratoire sur les évictions. Nous constatons une tendance à la hausse des demandes d'informations sur les reprises depuis l'implantation de ce moratoire en comparaison avec l'année précédente. Cette augmentation concorde avec ce que nous constatons sur le terrain, notamment lors de rencontres individuelles et d'échanges avec les locataires du Plateau Mont-Royal. Plusieurs situations démontrent des tentatives de recours au droit de reprise dans des contextes où les critères légaux ne sont pas remplis, ainsi que de cas de travaux majeurs pour lesquels les avis dûment remplis se font de plus en plus rares.

Langue des consultations		
Français	Anglais	Non classées
64%	16%	20%

Modes de contact			
Appels	Courriels	En personne	Non classés
45%	19%	15%	21%

Nombre total de visites, d'appels et de courriels sur 5 ans		
2021-2022	2022-2023	2023-2024
2 170	3 008	3 732

Changement de la méthode de compilation des données	
2024-2025	2025-2026
3 160	2 525

Tableau 2 - Modes de contact des locataires
- portrait des demandes de services

Motifs de consultation	2024-25	2025-26
Hausse de loyer et renouvellement de bail	31%	17%
Mauvais état du logement, insalubrité, vermines, chauffage	10%	12%
Cession de bail / sous-location	9%	11%
Reprise de logement, éviction	8%	9%
Logement social et recherche de logement	5%	4%
Harcèlement, abus, discrimination	5%	6%
Voisinage (bruit, colocation, chicanes de voisinage)	3%	3%
Question TAL (procédure, ouverture de dossier, etc.)	1.3%	8%
Travaux majeurs	1,3%	3%
Aide avec la rédaction d'une mise en demeure	0.6%	1%
Problèmes de paiement du loyer	0,5%	3%
Dépôt de garantie illégal	0,2%	0,7%
AirBnb	0,1%	0,3%
Non classés	12%	0%
Autres*	13%	20%
Nouvelle catégorie		
Nouveaux / nouvelles propriétaires		2%

Tableau 3 - Motifs de consultation des locataires

* La majorité des demandes comptabilisées dans la catégorie Autres proviennent du formulaire en ligne rempli par les personnes ayant recours au service d'information juridique.

Nous observons également une diminution des demandes d'information liées aux augmentations de loyer (17 %), comparativement à l'année précédente (31 %). Cette baisse pourrait s'expliquer, entre autres, par la désinformation médiatique entourant le nouveau projet de règlement. Présentée comme une méthode révolutionnaire, tant pour les propriétaires que pour les locataires, cette nouvelle méthode de calcul avait l'avantage d'afficher un taux inférieur à celui enregistré lors de l'année record de 2025, laissant ainsi croire, à tort, à un changement de cap. Cette perception s'est également reflétée chez les personnes locataires rencontrées lors de nos ateliers et interventions individuelles, dont le discours s'apparentait à celui relayé dans les médias.

Par ailleurs, la mise en commun des ateliers portant sur les hausses de loyer a possiblement contribué à multiplier les plages horaires offertes, permettant ainsi une meilleure adaptation aux horaires variables de la population locataire du Plateau Mont-Royal.

La catégorie Non classée est systématiquement exclue des catégories de classement, puisque le formulaire de demande en ligne exige obligatoirement la sélection d'une catégorie dans le menu déroulant. Malgré cela, une proportion très importante (20%) des données se retrouve encore cette année dans la catégorie Autre. Ce constat soulève des interrogations quant aux motifs qui poussent les utilisateur·rices à sélectionner cette catégorie. Il est possible que la liste des motifs de consultation ne soit pas suffisamment exhaustive ou qu'elle manque de clarté pour les utilisateur·rices.

Ateliers d'éducation populaire

Les ateliers d'éducation populaire jouent un rôle essentiel dans la réalisation de notre mission. Ils offrent aux locataires l'occasion de mieux connaître leurs droits en matière de logement et de se doter des outils nécessaires pour les faire valoir. Ces ateliers contribuent également à une meilleure compréhension des structures à l'origine des injustices et renforcent la solidarité entre les locataires.

Cette année, dans une volonté de favoriser l'accessibilité au plus grand nombre, la formule des ateliers sur les hausses a légèrement changé : plusieurs comités logement de l'Île de Montréal ont participé à la mise en commun de ces ateliers. L'idée principale est de collectiviser les dates dans un document diffusé à l'ensemble de la population montréalaise, permettant de rejoindre un public moins ciblé et d'augmenter notre offre de créneaux horaires à l'ensemble de la population, sans limitation liée au quartier de résidence. La mise en commun nous a permis de réduire le nombre d'ateliers donnés, mais les résultats révèlent une plus grande participation de locataires dont le lieu de résidence se situe à l'extérieur des limites du quartier.



Photo: Manif du 4 octobre

Nouveauté cette année : un atelier Nouveau propriétaire

Cette année, Léa, stagiaire en droit dans le cadre du programme de baccalauréat de l'UdeM, a conçu un atelier permettant d'aborder efficacement les principales situations liées à la vente d'un immeuble et au changement de propriétaire, ainsi que de réaffirmer les droits des locataires et d'examiner les recours légaux disponibles pour régler les litiges.

Autrement, la liste des ateliers pouvant être offerts aux locataires et aux organismes sont, en français et en anglais, droits des locataires, hausses de loyer, logement social, reprises et éviction et maintenant nouveau propriétaire.

Tableau 4 - Portrait des ateliers : organismes bénéficiaires et participation

Les ateliers donnés en 2025-2026

Hausses de loyer	
1 atelier en anglais par ZOOM 3 ateliers en français dont 2 par ZOOM 1 café rencontre avec le comité mobilisation de l'INRS	58 personnes au total, dont 18 personnes anglophones
Logement social	
2 ateliers en français dont un à l'Auberge Madeleine	21 personnes au total
Droits des locataires (Mythes et réalités)	
4 ateliers en français dans les organismes et milieux suivants: • G.I.T. Ville Marie • Centre Saint-Louis • L'Hirondelle	85 personnes au total
Reprises et évictions	
2 ateliers en français	22 personnes au total
Total: 12 ateliers	186 personnes, dont 18 personnes anglophones



Dossiers prioritaires

Santé organisationnelle: quand le Communautaire est à boutte!

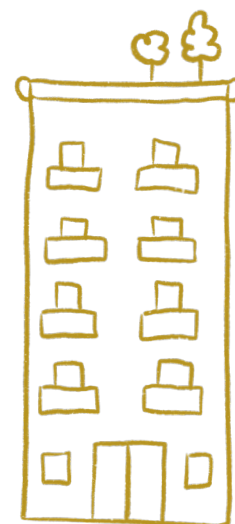
Constats : L'équipe du CLPMR a vécu beaucoup de changement dans les dernières années et l'année 2025-2026 n'a pas fait exception. Départ de collègues de façon temporaire (en arrêts maladie, entre autres) ou permanente, nouveaux postes ouverts et nouvelles personnes engagées, changements structurel et organisationnel, multiples projets de loi déposés au provincial à étudier puis à dénoncer. L'équipe a fait plusieurs constats : nous adorons notre travail et nous nous sentons régulièrement surchargés. Deux réalités qui sont toutes aussi vraies que pas toujours faciles à faire coexister. Travailler dans le milieu communautaire, travailler en défense collective de droit, travailler dans un organisme en gestion autonome et horizontale, et travailler en logement amène un lot de défis. C'est à la fois un cadeau, car combien de personnes font un travail qui les passionne, qui correspond directement à leurs valeurs les plus importantes, dont le travail devient partie intégrante de leur identité ? Puis, travailler dans le communautaire, c'est aussi avoir une situation financière précaire, tout en tentant de soutenir des gens encore plus précaires que soit. C'est faire face à beaucoup de détresse de la part des personnes rencontrées,

tenter d'en être les porte-paroles, d'être porteur·euse de changement et bien souvent être ignoré·e par les personnes au pouvoir. C'est recevoir des milliers de demandes de services individuels par année, tout en tentant de faire de la concertation, de la représentation politique, de donner des ateliers, participer à des manifestations, etc., etc., etc. Avec bien peu de moyens. Nous sommes conscient·es que les locataires nous trouvent parfois durs à rejoindre et aimeraient pouvoir nous voir plus rapidement et plus souvent. Nous aussi, on aimerait avoir plus de temps à leur accorder ! Le CLPMR ne pourra pas changer tout cela du jour au lendemain, mais l'organisme est sûr de deux choses : on veut continuer le combat et on ne veut pas que les membres de l'équipe sacrifient leur bien-être pour ce faire.

Actions : Le CLPMR a mis en place beaucoup de choses durant la dernière année pour protéger ses organisateur·ices communautaires de l'épuisement : Nous avons par moment modifié nos horaires de sans rendez-vous afin de permettre à l'équipe d'effectuer toutes ses autres tâches, avons participé au mouvement Communautaire à Boutte qui portait le message de notre fatigue, nous avons écrit·es et mis·es en place notre premier Plan d'action santé et sécurité au travail (SST), en mettant une grande emphase sur la Réduction des risques psychosociaux, nous avons mis en place des comités de travail pour permettre à l'équipe et au CA de travailler ensemble plus étroitement et on l'espère, efficacement

(un grand merci à notre CA pour sa flexibilité et sa présence), et nous avons entamé·es un processus d'accompagnement organisationnel avec l'organisme le COCo, qui nous accompagnera dans les 6 prochains mois afin de restructurer notre organisme, toujours dans un but de soutenir les employé·es qui pourront, à leur tour, toujours mieux accompagner les locataires.

Résultat : Nous avons encore beaucoup de travail à accomplir, c'en est parfois étourdissant, mais ce travail se fait avec attention, par amour et passion pour la cause du droit du logement, pour les intervenant·es communautaires et pour les locataires du Plateau Mont-Royal. En juin 2026, nous effectuerons notre premier bilan du Plan d'Action SST et écrirons avec le COCo notre plan d'accompagnement pour l'année à venir! Nous avons bon espoir que cela nous permettra de continuer d'avoir un impact toujours plus présent et positif dans notre quartier!



Hausses de loyer : La flambée se poursuit, la lutte continue

Constats : Comme déjà évoquée dans les enjeux du Plateau, l'année 2026 a été marquée par l'entrée en vigueur d'un nouveau règlement sur les critères de fixation de loyer. Le résultat : un taux de base d'augmentation de 3,1% pour 2026, trompeusement présenté comme favorable face aux 5,9% de 2025, et une méthodologie de calcul certes allégée, mais toujours plus favorable à une flambée incontrôlée des loyers.

Le constat est pourtant clair : le taux de base d'augmentation de 3,1% demeure le 3ème plus important taux d'augmentation des 25 dernières années après les tristes records de 2024 et 2025... Surtout, ce nouveau règlement autorise désormais les propriétaires à imputer 5% des dépenses de travaux de l'immeuble sur l'augmentation de loyer. Résultat, un-e propriétaire amortit intégralement le coût total des travaux en 20 ans, sur le dos de ses locataires, et, au-delà de 20 ans, continuera de percevoir un profit injustifié. La CAQ ne s'y trompait pas, Madame Duranceau ayant clairement indiqué en Conseil des ministres que le nouveau règlement aurait un effet à la hausse lors de travaux, et que les locataires vulnérables pourraient

être impactés, notamment dans leur recherche de logements abordables... Ainsi, le Comité a dû combattre une communication souvent trompeuse, qui travestissait un 3,1% dramatiquement élevé en une victoire pour les locataires du Québec, et semait une réelle confusion dans l'interprétation et la compréhension de la nouvelle méthode de calcul.

Actions : Comme chaque année, le CLPMR a réalisé une campagne d'ateliers en vue d'informer un maximum de locataires. Comme mentionné dans la section sur les ateliers d'éducation populaire, l'hiver 2025-2026 a été celui d'une grande première : 10 Comités logement se sont unis pour ouvrir leurs ateliers à l'ensemble des locataires de Montréal, sans considération de territoire. Ce sont ainsi 58 ateliers qui ont été donnés à Montréal, dont 5 par le CLPMR, tous accessibles aux locataires du Plateau Mont-Royal! Au-delà, le CLPMR a poursuivi son engagement dans la lutte au travers du RCLALQ.

Notamment :

Le CLPMR a participé avec ses membres (et sous une pluie battante) à la manifestation du 31 mai 2025 contre le nouveau règlement ;

Le CLPMR a adressé en son nom, avec les autres Comités logement et Associations de locataires du Québec, le mémoire rédigé par le RCLALQ pour le retrait du règlement

et un gel des loyers ;

Le CLPMR a été à l'initiative de l'action de projection du RCLALQ ayant eu lieu le 31 mars 2026 dans Parc-Extension, pour dénoncer le nouveau règlement et les hausses abusives. L'objectif : projeter sur des immeubles, victimes du phénomène de hausse, des messages afin de visibiliser les enjeux et les conséquences majeurs subis par les locataires de Montréal et du Québec. L'action a été un succès, notamment en termes d'exposition et de portée sur les réseaux sociaux.

Résultats : Le constat demeure terrible, année après année... : le gouvernement, sous couvert de simplification, a, de façon assumée, fait un pas de plus vers une financiarisation du logement toujours plus décomplexée.

Les ateliers et autres actions ont permis aux locataires de mieux saisir la nouvelle réglementation (simplifiée, mais autant complexe à appréhender sur certains calculs), et surtout de comprendre les conséquences profondes qu'elle implique. La colère était grande face à ces constats, mais elle sera le moteur, dans les mois à venir, d'une mobilisation essentielle pour dénoncer une situation intenable et porter une voix forte, notamment lors des élections d'octobre prochain...



L'approche-milieu: levier de prévention et de solidarisation entre les locataires

Constats : Le maintien du grand nombre de demandes au service individuel des dernières années, combiné à une équipe de seulement 4 employé·es à temps plein, a contraint l'organisme à réduire les approches-milieux. Pourtant, l'équipe a toujours réaffirmé l'importance d'aller à la rencontre des locataires sur le terrain, tant pour prévenir la perte de logement que pour renforcer la résistance des locataires face aux propriétaires abusifs. Les approches-milieux permettent à l'équipe de rejoindre des personnes en situation de vulnérabilité qui ne connaissent pas nos services, mais aussi de les rencontrer avant que les problématiques en lien avec leur logement ne s'aggravent. Face à ce besoin criant, l'équipe a déposé une demande de subvention auprès de la Ville de Montréal et du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale pour embaucher une personne à temps partiel qui se dédiera aux approches-milieux, demande qui a été acceptée pour une durée de 4 ans ! La chargée de projet approche-milieu est alors arrivée en poste en septembre 2025.

Actions : Avec l'embauche de la chargée de projet, les premiers mois ont été dédiés à sa formation sur le droit du logement, mais aussi au partage de pratiques avec d'autres comités logements qui font également des porte-à-porte (RIL, ALV) et avec des associations de locataires qui visent plutôt l'action directe (SLAM-MATU et le FLIP). Une rencontre avec une ancienne organisatrice communautaire du

CLPMR, qui chapeautait le programme d'approche-milieu il y a une dizaine d'années, a permis de mieux saisir la philosophie qui sous-tend cette approche et de s'inspirer des pratiques passées. Une dizaine d'approches-milieux a été effectuée et 6 immeubles ont été visés par des envois postaux. Au total, 449 logements ont été ciblés, dont 60 chambres et 97 locataires ont été rencontrés. Cela a mené à 4 rencontres des locataires qui ont eu pour but de les informer des démarches qu'ils pourraient entamer collectivement. Dans ces rencontres, des voisin·es du même immeuble se regroupaient pour recevoir les mêmes informations et collectiviser leurs démarches. Les principaux enjeux vécus par les locataires lors de ces visites sur le terrain sont l'arrivée d'un nouveau ou nouvelle propriétaire ou d'une nouvelle compagnie de gestion, les hausses abusives de loyer, le mauvais état du logement. Un des plus grands enjeux rencontrés lors de ce projet a été l'intimidation et l'agression subies par deux employé·es par un concierge, lors de la visite d'un immeuble. Ce dernier empêchait les employé·es de discuter avec les locataires et les a chassés de l'immeuble. Cet événement a eu des impacts majeurs sur l'organisme, entre autres, la mise sur pause du programme, la réduction de l'effectif en pleine période de hausse de loyer et de restructuration organisationnelle. Cela nous a fait comprendre que certain·es propriétaires ou concierges sont prêts à violenter des travailleur·euses pour que les locataires ne soient pas informés de leurs droits.

Résultats : L'embauche d'une personne dédiée à l'approche-milieu a permis la mise en place d'une procédure pour tracer les immeubles et préparer les approches-milieux. Cela a permis de commencer la

pérennisation de l'approche-milieu dans les pratiques de l'organisme. Les rencontres de locataires ont permis à des voisin·es de se connaître, mais aussi de commencer à se solidariser. Une locataire nous a même partagé qu'avant cette démarche, elle ne connaissait pas du tout ses voisin·es et que maintenant ils sont ami·es et solidaires! Après l'incident vécu en approche-milieu, un protocole de sécurité a été mis en place pour assurer la sécurité des employé·es et prévenir les situations de violence. Pour sa mise en place, nous avons contacté·es plusieurs organismes partenaires, tels que les autres comités logements membres du RCLALQ, Plein Milieu, les partenaires siégeant sur le CAL, un organisateur communautaire auprès du CIUSS. Cela nous a permis de nous inspirer de leurs pratiques autour de la sécurité des employé·es. De plus, la chargée de projet a suivi une formation sur l'intervention préventive en situation d'agressivité, d'intimidation et de menace. Le but pour l'année 2026-2027 serait d'effectuer 90 approches-milieux, soit de cibler 1350 personnes, mais aussi, d'être encore plus proactif·ve sur le terrain.

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal 

Avec la participation financière de :

Québec 



Projet d'intervention sociojuridique

Constats: La crise du logement abordable est un enjeu de santé publique qui touche inégalement certaines populations : personnes âgées, familles, jeunes, personnes issues de l'immigration, étudiant·es, gens à faible revenu. Mais, les impacts sur la santé mentale, eux, ne font pas de discrimination. Pour un nombre croissant de locataires, l'information juridique ne suffit plus à leur permettre de défendre leurs droits : difficultés technologiques, cumul de problématiques, vulnérabilités multiples, etc. On observe que le tout se conjugue et alimente un sentiment de détresse qui mine leur capacité à se défendre. Les transitions (changement de propriétaire, séparation, nouvelle colocation) fragilisent aussi particulièrement les locataires dont les acquis sont déjà précaires. C'est justement face à ce constat que ce projet sur quatre ans a été bâti, afin d'améliorer par l'accompagnement individuel le maintien en logement. Ce projet est réalisé par les Alliances pour la solidarité, en collaboration avec le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, en plus de bénéficier du soutien de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Actions : Les premiers mois du projet ont été dédiés à l'apprentissage des rouages du droit des locataires: formations avec le RCLAQ, familiarisation avec les outils et connaissances de l'équipe, des interventions en binôme avec mes collègues pour offrir d'emblée un soutien à la fois psychosocial et juridique. Des formations d'appoint en gestion de crise, sur la polarisation et sur l'action communautaire autonome ont bonifié l'approche individuelle tout en l'ouvrant sur l'apport du collectif.

Plusieurs outils ont été mis sur pied: un protocole pour faciliter l'accueil des locataires et leur référencement vers l'intervention sociojuridique, un

aide-mémoire de ressources d'urgence et les bases d'un protocole de gestion en situation de crise pour l'équipe toujours en développement.

S'ensuivit une phase active de contact et de rencontre avec des organismes du Plateau : Projet Changement, Plein Milieu, Maison D'Aurore, InfoLogis, Le Fil, Rebâtir, Équipe ABC du CIUSSS, l'OMHM, le programme de prévention de Mission Old Brewery, les Services de référencement de la Maison du Père, la médiation citoyenne de Trajet OJA. Des liens directs avec le bureau d'aide juridique Centre-Sud et une présence au Comité d'aide aux locataires (CAL) complètent les liens développés dans le milieu.

En 9 mois, 157 locataires ont été individuellement accompagnés, pour une moyenne de 3 rencontres chacun. 61 % ont été référés vers des organismes externes et 10 % ont eu un suivi plus soutenu, en durée ou en intensité, pour s'adapter à la complexité de leur situation. Parmi les interventions faites, notons l'accompagnement auprès de l'aide juridique de locataires pour assurer leur prise en charge, l'intervention psychosociale pour le tiers des locataires pour naviguer avec les impacts de leur situation en logement sur leur fonctionnement quotidien. Ainsi que la prise en charge d'un groupe de locataires d'une maison de chambres sur plusieurs mois jusqu'à leur représentation juridique contre leur propriétaire problématique. Enfin, un soutien actif pour des démarches (mise en demeure, demande de HLM, TAL, violence conjugale, etc.) pour 15% des locataires soutenu·es.

Résultats: Un fort constat s'est naturellement imposé : outiller les locataires sur leurs droits renforce leur sentiment de compétence. Pour bon nombre d'entre eux, l'accompagnement offert a concrètement accru leur pouvoir d'agir face à leur situation en logement. Pour d'autres, savoir qu'on est là a suffi à leur redonner confiance et à les amener à tenter de changer une situation

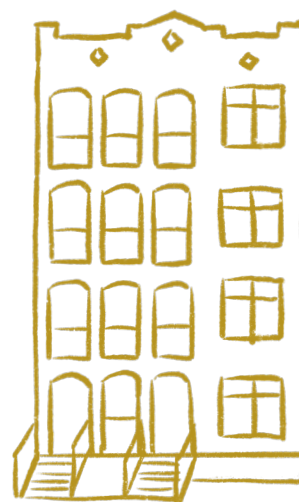
qu'ils n'ont pas à subir. Les contacts faits avec les organismes ont aussi grandement facilité le référencement, notamment avec l'aide juridique grâce à une meilleure compréhension de leur fonctionnement.

Le projet assure aussi un soutien à l'équipe à travers une personne-ressource pour réfléchir aux situations complexes, lui poser des questions, assurer les suivis nécessaires. Le tout formant un filet de sécurité pour les locataires qui en ont besoin. C'est là que ce poste prend son sens : en s'assurant que tous·tes les locataires ont la possibilité de voir leurs droits défendus ET d'être bien chez eux. On travaille encore avec les moyens du bord en attendant des politiques publiques favorables aux locataires ou le refinancement du logement social, mais le filet se déploie quand même. #communautaireàBoutte et fort!

Le Plateau-Mont-Royal
Montréal 

Avec la participation financière de :

Québec 



Représentation politique

Constat: Beaucoup des locataires du quartier nous connaissent comme organisme donnant de l'information juridique aux locataires au travers de rencontres individuelles et d'ateliers de groupe. Mais, comme tout organisme de défense collective de droits, le CLPMR considère que la cause derrière les problèmes rencontrés par les locataires est bien plus systémique qu'individuelle. Que la crise de logement ne soit pas là par hasard, mais le résultat de choix effectués par des personnes au pouvoir, à tous les paliers de gouvernement. Le niveau de responsabilité que l'on porte dans des problématiques sociales doit égaler le niveau de pouvoir que nous avons. Nous ne ferions donc pas bien notre travail si nous ne passions pas beaucoup de temps à nous adresser à ces personnes au pouvoir, pour plaider la cause des locataires, pour tenter de les sensibiliser à ce qui se passe sur le terrain, pour proposer des pistes de solutions et parfois pour faire pression afin que ces dirigeant·es prennent le parti des locataires lors de leurs prises de décisions.

Actions: Voici 4 exemples parmi plusieurs représentations politiques effectuées cette année.

Avec le RCLALQ et d'autres comités logement de Montréal, nous avons rencontré·es l'équipe du candidat, Luc Rabouin, lors des élections municipales d'octobre 2025 afin de lui exposer nos questionnements, nos craintes et nos souhaits en matière de logement pour la ville de Montréal et pour l'arrondissement du Plateau Mont-Royal.

Nous avons également rencontré·es la députée Ruba Ghazal et son équipe en novembre 2025 pour lui exposer nos craintes face à différents projets de loi déposés par la CAQ, de notre inquiétude face à la tendance de parler de logement



"abordable" plutôt que le logement social (abordable pour qui?) et lui exposer de nouvelles tactiques d'intimidation de la part des propriétaires qui nous avaient été abordées par des locataires du quartier.

Nous avons de plus participé·es à un projet de la Direction de la Santé Publique (DRSP), qui avait mandaté la Chaire de recherche sur la réduction des inégalités sociales de santé - UQAM de diriger une démarche de croisement des savoirs sur le sujet de la prévention à la perte de logement. Cette démarche rassemblait 4 groupes : Des personnes expertes de vécu en précarité résidentielle ou ayant perdu leur logement, des personnes qui interviennent en première ligne, des personnes organisatrices (telles que des coordinateur·ices ou directeur·ices d'organismes communautaires ou de CIUSSS) et des décideur·euses (de la ville de Montréal, de la SHQ, et de CIUSSS, entres autres). Le CLPMR a participé à 4 rencontres durant toute une journée ou un après-midi, afin de partager son expertise et tenter de porter les messages et les demandes des locataires. Ce travail visait à croiser les différents savoirs, en particulier celle des personnes premières concernées.

Finalement, le CLPMR a participé en septembre 2025 au débat électoral

majeur organisé par la CDC du Plateau-Mont-Royal, en amont des élections municipales de novembre, axé sur les enjeux sociaux, la lutte contre la pauvreté et les services à la communauté. Des membres de notre organisme ont pu questionner les candidates sur leurs intentions en matière de logement.

Résultats: Suite au travail effectué dans la démarche de croisement des savoirs, un plan d'action sera créé pour le Comité Tactique de Prévention de la perte de logement de la DRSP de la région de Montréal. Nous sommes impatient·es de le lire et de vous le partager.

Au niveau municipal, une de nos demandes a enfin été entendue : nous avons maintenant plus d'inspecteur·es en salubrité dans le quartier! Auparavant, seulement une personne à temps plein et une personne à temps partiel se chargeaient d'analyser toutes les demandes des citoyen·nes du quartier en lien avec la salubrité des logements. Évidemment débordées, cela créait énormément de temps d'attente. Maintenant, 4 inspecteur·es y travaillent! Nous voyons déjà une réduction du temps d'attente chez les locataires!

Mobilisation

Écoeuré·es d'être méprisé·es

– Grève sociale au Bas-Saint-Laurent

– avril 2025

Au printemps 2024, l'Organisation populaire des droits sociaux (OPDS) à Montréal invitait population, organismes et groupes syndicaux à faire front commun pour répliquer et monter le ton face à un gouvernement qui ne cesse d'adopter des politiques nuisibles au filet social. Le CLPMR s'était joint à cette lutte importante en tenant une semaine de grève et en participant à des actions tous les jours.

L'année suivante, les besoins ne cessent d'augmenter alors que le gouvernement continue de se mettre la tête dans le sable, et un nouvel appel à la grève sociale est lancé. Les organismes montréalais n'ont pas renouvelé le format de la grève sociale de 2024, souhaitant préserver les efforts pour l'édition de 2026. L'édition 2025 s'est plutôt enflammée dans le Bas-du-Fleuve : Le Comité logement Bas-Saint-Laurent, en collaboration avec de nombreux autres groupes locaux, appelle tous les groupes du Québec à participer à cette grève sociale du 28 avril au 4 mai.

Plusieurs comités logement à travers la province ont répondu à l'appel et se sont mobilisés pour la journée du 30 avril, où une grande manifestation pour le logement social a bloqué la route 132. C'était pour nous une fierté de manifester aux côtés des locataires et des militant·es du Québec pour dénoncer les enjeux liés au logement, qui touchent encore plus durement les régions éloignées des grands centres urbains.



Crédit photo FRAPRU



Grandiose manif-action du FRAPRU

– 4 octobre 2025

Quelques 700 personnes en provenance de différentes villes se sont rassemblées à l'Île-des-Sœurs, secteur dépourvu de logement social et quasi-monopole immobilier de luxe, pour exiger un changement de cap du gouvernement Legault. Aux côtés des groupes membres et alliés du FRAPRU, nous avons pris la rue pour réclamer du vrai financement pour le logement social et une protection des terrains destinés à des projets portés par la communauté.

Projection contre les hausses de loyer – 31 mars 2026

Le 31 mars, le RCLALQ, en partenariat avec les comités logement de Montréal, dont le CLPMR, s'est associé au collectif le Sémaphore pour projeter sur un immeuble du quartier Parc-Extension des phrases dénonçant les augmentations abusives de loyer, mais plus généralement pour souligner un constat affligeant : le nouveau règlement sur les critères de fixation des loyers répond, encore une fois, à une logique marchande sans réel contrôle, ce qui constitue un recul dans la lutte pour l'accès au logement et le maintien en logement.

L'évènement servait à clôturer la campagne contre les hausses de loyer de 2026. Depuis février, plusieurs actions, notamment à Québec, Granby et Montréal, sont venues mettre en lumière les trop nombreuses augmentations de loyer excessives reçues encore cette année.



Au-delà de ces actions phares, voici certains évènements auxquels nous avons également participé dans la dernière année :

- **Rassemblement du FRAPRU**
Sommet des locataires en Esti
7 avril 2025
- **Actions tintamarre du FRAPRU**
16 avril 2025
- **Projection à la Maison d'Aurore**
15 mai 2025
- **Journée d'occupation à Verdun avec le FRAPRU**
23 mai 2025
- **Rassemblement des locataires en colère**
avec le RCLALQ
31 mai 2025
- **Assemblée publique de consultation**
sur l'avenir de l'ancienne Institution des Sourdes
26 août 2025
- **Manifestation du RCLALQ**
contre la nouvelle méthode de calcul des augmentations de loyer et pour un contrôle des loyers
13 septembre 2025
- **Assemblée citoyenne dans la rue**
sur l'avenue Mont-Royal organisée par le CCMP et les AEPP en vue des élections municipales
14 septembre 2025
- **Action de la TROVEP**
pour un meilleur financement des organismes
4 février 2026
- **Communautaire à boutte**
action locale
25 mars 2026





crédit photo RCLALQ



Coup de cœur d'Amé

Cette année, mon coup de coeur va à tous-tes les militant-es qui ont fait vivre le CLPMR au cours des 50 dernières années, et tous-tes ceux qui s'impliquent de près ou de loin dans la lutte pour le droit au logement aujourd'hui. Mon expérience de stage en milieu de travail m'a permis d'enfin prendre davantage de temps pour éplucher les archives de l'organisme, moment que j'attendais depuis mes débuts au CLPMR. Notre histoire est d'une richesse infinie, et je suis incroyablement reconnaissante d'avoir le privilège d'en faire partie.



crédit photo RCLALQ



Concertation avec le milieu

Arrondissement du Plateau Mont-Royal

Le Plateau-Mont-Royal

Montréal



L'équipe collabore régulièrement avec plusieurs représentant-es de l'Arrondissement, notamment la conseillère en développement communautaire et l'équipe d'inspection des bâtiments. Le comité d'aide aux locataires (CAL) aussi est un espace privilégié pour travailler directement avec l'Arrondissement sur des enjeux spécifiques vécus par les locataires du Plateau Mont-Royal. L'Arrondissement a aussi été d'une grande aide pour l'équipe de travail dans la rédaction de la demande de subvention pour les postes de chargées de projet en intervention sociojuridique et en approches-milieu. Lors de l'incident en approche-milieu, l'aide de l'Arrondissement a été précieuse par leur immédiate disponibilité, leur écoute, leur soutien et l'aide apportée pour identifier des pistes de solutions pour assurer la sécurité de l'équipe de travail. En bref, nos partenaires de l'Arrondissement sont réactifs, se montrent disponibles pour nous soutenir et efficaces à répondre à nos demandes ou pour nous mettre en contact avec d'autres partenaires au niveau municipal.

FRAPRU



Le Front d'action populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) est un regroupement national composé d'environ 150 organismes membres luttant pour le droit au logement et le logement social au Québec. L'unique priorité du regroupement cette année était d'exiger des investissements de la part du gouvernement du Québec afin de réaliser au moins 10 000 nouveaux logements sociaux par année afin de doubler le nombre de logements sociaux d'ici 2040.

Nous avons participé aux assemblées générales et aux rencontres des groupes montréalais. Malheureusement, en raison d'un important sous-effectif, aucun-e membre de l'équipe n'a pu participer à l'édition 2025 du Congrès du FRAPRU. Cela dit, deux membres militants de longue date ont pu y participer pour le CLPMR. Au travers de ces instances, nous avons contribué-es à déterminer les grandes orientations de l'année et à organiser les actions pour les faire valoir. Nous avons également eu la chance de suivre des formations données par le FRAPRU et de participer à plusieurs actions

cette année.

En participant aux actions du FRAPRU, nous avons réitéré-es l'importance du logement social pour réellement s'attaquer à la crise du logement et avons pu mettre de l'avant la réalité du Plateau Mont-Royal, à savoir le manque de logements sociaux sur le territoire.

RCLALQ



Le Regroupement des Comités logement et Association des locataires du Québec (RCLALQ) est l'un de nos regroupements principaux et l'un de ceux dans lesquels nous sommes très impliqués. Cette instance nous permet de nous rassembler entre personnes qui travaillent sur les enjeux du logement ainsi qu'entre militant-es. C'est une instance où on s'insurge, on réfléchit, on planifie, on mobilise et on agit.

Le CLPMR fut présent aux AG du RCLALQ, aux réunions des groupes montréalais du regroupement, à son comité mobilisation et a également siégé sur son conseil d'administration. Cette année, durant la campagne « Les loyers explosent, un gel s'impose », nous nous sommes concentrés sur l'arrivée du nouveau projet de règlement sur les critères de fixation, en portant les mêmes revendications que l'année précédente, mais sous le libellé Locataires en colère. Deux mémoires ont été déposés afin de contester la nouvelle méthode de calcul et de présenter des recommandations. Deux manifestations ont également été organisées contre un règlement qui accentue les inégalités socioéconomiques vécues par les locataires au profit de la marchandisation des logements, ainsi qu'une pétition déposée à l'Assemblée nationale contenant plus de 10 000 signatures de personnes indignées.

Pour les élections municipales de novembre, le RCLALQ a diffusé auprès des organismes des brochures informatives présentant des solutions concrètes que les municipalités pourraient mettre en place afin de freiner la crise du logement. Ces brochures avaient pour objectif de démystifier l'étendue des pouvoirs municipaux en matière de logement et de formuler des demandes claires pour chacune des revendications associées. La connaissance, c'est le pouvoir !

Le 24 avril s'est tenue, pour une 13e édition, la traditionnelle Journée des locataires, organisée, cette année, à Drummondville par le RCLALQ et ses membres. Cette

journée, toujours très populaire auprès des membres, symbolise la solidarité entre locataires et sait transformer des situations individuelles en réalité collective qu'on ne peut plus invisibiliser. Être locataire, ce n'est pas qu'une condition temporaire en attendant de devenir propriétaire.

CDC Plateau Mont-Royal

Le CLPMR est un membre actif de la Corporation de développement communautaire du Plateau



(CDC), qui travaille, avec ses organismes membres, à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des citoyen·nes du Plateau Mont-Royal. Le logement est un volet d'action majeur de la CDC, et de son objectif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Actions : Le Comité logement a continué cette année à s'engager dans les 2 groupes de travail du Plateau en habitation/logement :

Le Comité d'aide aux locataires (CAL), qui permet aux différents acteurs du milieu du logement sur le Plateau (Organismes communautaires impliqués dans la lutte pour le droit au logement et la prévention de l'itinérance, CIUSSS, représentant·es de l'arrondissement, représentant·es de la députée provinciale...) de se rencontrer, d'échanger et de coordonner leurs actions face aux enjeux vécus par les résident·es du quartier.

Le CHA qui favorise la concertation entre organismes communautaires, acteur·rices politiques, institutionnelles et privé·es, autour des enjeux d'habitation et d'aménagement du territoire sur le Plateau.

Résultats : Les rencontres régulières du CAL de la CDC ont permis l'élaboration de stratégies d'aide multinationales autour de locataires et d'accéder rapidement à des références grâce aux multiples contacts des personnes présentes. L'organisation de présentation qui répond aux besoins exprimés est aussi un grand apport, par exemple sur le MASMA, tout en nous permettant de rester à l'affût des services offerts par les partenaires. Plusieurs situations complexes y ont été adressées, et c'est ce regard global sur la situation qui ouvre la porte à des solutions plus adaptées.

Au travers du CHA, l'année a été particulièrement riche afin de porter les revendications arrêtées dans le Cahier d'habitation du Plateau Mont-Royal rédigé et publié en 2024-2025.

Notamment :

La CDC et le CLPMR ont pu soumettre et porter leurs revendications dans le cadre de la consultation publique concernant l'avenir de l'Institut des Sourdes-Muettes, en août 2025 ;

Le CLPMR a représenté le CHA à la soirée de débat électoral organisée par la CDC en octobre 2025 dans le cadre des élections municipales de Montréal, et a ainsi pu confronter les candidats sur certains enjeux majeurs du Plateau en termes de logement ;

Dans l'optique de consulter et d'établir un contact avec toute la population du quartier, le CHA et ses membres ont pu intervenir auprès de la Table alliance, concertation d'organismes œuvrant auprès des personnes âgées du quartier. Cette rencontre a été l'occasion de présenter le Cahier d'habitation, et les défis sur lesquels le CHA travaille, tout en ouvrant des discussions riches quant aux enjeux rencontrés par les personnes âgées vivant au Plateau Mont-Royal.

La CDC et le CLPMR ont pu réaliser, avec le FRAPRU et l'organisme Le Sémaphore, une action de visibilité de plusieurs sites publics vacants du quartier, afin de revendiquer des projets sociaux/communautaires rassembleurs et inclusifs au bénéfice des habitant·es du Plateau.

Ce ne sont que quelques exemples des chantiers en cours pour le CHA et ses membres qui, sous l'impulsion et le travail admirable de la CDC, poursuivent leurs réflexions pour une année 2026-2027 encore plus riche en actions.

RAPSIM

Notre organisme est fier d'être membre du Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM). Né en 1974, le RAPSIM fait un énorme travail de défense de droits des personnes en situation d'itinérance, de revendications politiques, d'éducation et de sensibilisation à la situation des personnes en situation de précarité et regroupe plus d'une centaine d'organismes ! Ce fut un plaisir pour nous cette année d'aller fêter avec tout ce beau monde le 50ème anniversaire du regroupement. De plus, notre organisme a pour la première fois participé à l'organisation de la 36ème Nuit des Sans-Abris (NSA) en s'impliquant sur le Comité Programmation, en plus d'y tenir un kiosque sur la marchandisation du logement et son impact sur l'itinérance. Ce kiosque avait été réfléchi avec plusieurs de nos membres lors d'un comité, et ces mêmes membres ont pu participer à la marche de la NSA et à la tenue de ce kiosque !



Au Monastère

Depuis 1999, le CLPMR est membre occupant du Centre de services communautaires du Monastère (CSCM). Le CSCM abrite 15 organismes communautaires et est non seulement un carrefour de services à la population, mais un véritable catalyseur pour le développement social et communautaire du Plateau Mont-Royal. Nous avons conclu notre mandat au sein du conseil d'administration lors de l'AGA du CSCM à l'automne 2025. D'une durée de 2 ans, ce mandat nous a permis de prendre part activement à la vie du Centre et de voir à son développement ainsi qu'à la réalisation de sa mission. Cette implication a favorisé les échanges et les collaborations avec les autres organismes du Monastère, en plus de faire connaître notre travail pour le droit au logement.



RODCD

Le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD) rassemble près de 350 organismes de base locaux et régionaux, des organismes nationaux ainsi que des regroupements régionaux et nationaux qui travaillent dans le secteur de la défense des droits. Le CLPMR en est membre et participe, selon ses moyens, aux actions de ce groupe. Durant les assemblées générales, nous approfondissons les réflexions sur nos pratiques en



tant qu'organisme de défense des droits, pour nous assurer que nos choix et nos fonctionnements restent le plus possible en accord avec les valeurs de la défense collective des droits, telles que l'équité et le droit à l'autodétermination de nos membres. Nous tentons aussi, à travers ce regroupement, de faire reconnaître à nos gouvernements la validité des organismes de défense des droits dans notre société ainsi que leur importance capitale.

TROVEP

La Table régionale des organismes volontaires en éducation populaire (TROVEP) de Montréal est un lieu de collaboration pour défendre les droits sociaux et renforcer la solidarité entre les organismes populaires et communautaires de la région métropolitaine. Le CLPMR est membre de ce regroupement et participe, selon ses moyens, aux réflexions et aux actions qui y sont organisées.



Cette année, la TROVEP a organisé une action de visibilité dans une station de métro, à laquelle l'équipe du CLPMR et 300 personnes se sont jointes, afin de dénoncer les effets du PL7 : une menace à notre autonomie politique et financière et, plus généralement, un désinvestissement envers les groupes qui pallient, depuis des années, les failles du réseau public, notamment en raison de leur refus d'indexer notre financement.

Crédit photo Sé-



Coup de cœur de Cassandra



Mon coup de cœur de l'année a été notre participation à la Nuit des Sans-Abris 2025! Tout d'abord parce qu'il est si important que les organismes en défense de droit du logement travaillent étroitement avec les organismes en itinérance, puisque ces deux réalités sont indissociables. Mais aussi, parce que l'expérience a été si stimulante, de A à Z. Les discussions de réflexion avec des intervenant-es que nous côtoyons moins souvent pour l'organisation de la nuit, la façon dont plusieurs de nos membres ont répondu rapidement à l'appel pour s'impliquer dans la création de notre kiosque, avec des idées et des analyses à la fois profondes et créatives, et finalement la nuit en elle-même! Rencontrer des citoyen-nés, discuter, sensibiliser, questionner, mais aussi revoir des vieux-eilles ami-es, rire, écouter de talentueux-ses artistes. Cette nuit me rappelle chaque fois qu'il est possible de lutter dans la joie! Comme disait Emma Goldman, « Si je ne peux pas y danser, ce n'est pas ma révolution ».

Coup de cœur de Maxime



Mon coup de cœur cette année va aux regroupements avec lesquels nous collaborons. J'ai le privilège d'y côtoyer des personnes profondément engagées et passionnées par la défense des droits des locataires. Leur expérience, leur dévouement envers les communautés et les causes que l'on défend, leur accessibilité et leur bienveillance, sont une source constante d'inspiration. Travailler à leurs côtés est à la fois stimulant, enrichissant et porteur de sens. À ce titre je pense notamment à toute l'équipe de la permanence du RCLALQ et ses membres, ainsi qu'à Anaïs Hélie-Martel de la CDC et tous les membres du CHA, avec qui j'ai le plaisir de travailler.





Vie associative

La dernière année a été forte en réflexion sur la vie associative et démocratique du Comité logement du Plateau Mont-Royal. De septembre 2025 à mai 2026, nous avons eu la chance d'accueillir le stage de fin d'études d'Amélie dans le cadre de sa formation au baccalauréat en travail social de l'UQAM. En décembre 2024, Amélie et le CLPMR s'étaient arrêté·es sur la relance de la vie associative et démocratique comme priorité d'action pour son stage. Plusieurs événements imprévisibles ainsi que le contexte organisationnel particulier du CLPMR ont affecté la réalisation du projet. La forme de celui-ci a dû être adaptée à plusieurs reprises pour en assurer la faisabilité. Finalement, le projet de stage d'Amélie s'est réalisé au travers de tournées d'appels, qui avaient comme objectif d'identifier les leviers et obstacles à la participation pour les membres, puis d'analyser les besoins soulevés afin de formuler des recommandations à l'organisme en vue de développer son volet participatif.

Il nous est apparu évident que la relance de la vie associative et démocratique devait d'abord passer par un examen rigoureux des pratiques passées de l'organisme. Une recherche documentée dans les archives du CLPMR a permis à Amélie d'appréhender les trajectoires d'implication de nos membres à travers le temps. Ces recherches ont fait ressortir l'absence de structure d'implication pérenne au fil des années. Nous avons également constaté que les enjeux qui touchent la vie associative et démocratique de l'organisme perdurent depuis plusieurs années et que plusieurs projets à visée similaire ont été entamés à travers le temps. Cependant, il semblerait qu'aucun de ces projets n'ait pu être réellement complété, la gestion interne et les mouvements de personnel étant souvent cités comme des obstacles majeurs à leur réalisation.

Le stage d'Amélie a permis de commencer une réflexion sur nos pratiques de participation et d'inclusion. Ce travail devra toutefois se poursuivre afin de mieux aligner nos façons de faire avec les valeurs et la culture du Comité logement. Pour la suite, il sera important de valider notre analyse réalisée jusqu'à maintenant avec les membres et les locataires du Plateau. Leur point de vue devra être pris en compte, et les membres devront pouvoir participer activement aux prochaines étapes de la démarche. Le CLPMR souhaite également mener une réflexion collective sur le rôle des membres et sur les objectifs de leur implication dans l'organisme.

Les membres

Quiconque adhère à la mission du CLPMR et souhaite s'impliquer peut être membre de l'organisme, et ce, sans cotisation annuelle. Les intérêts des membres sont au cœur des décisions de l'organisme.

Cette année encore, nos rangs se sont élargis. Depuis la mise en ligne du formulaire de membre il y a quelques années, nos chiffres sont en constante évolution : présentement, 356 personnes sont inscrites sur notre liste de membres. Nous sommes actuellement en réflexion sur la représentativité de ce chiffre, étant donné que le nombre de membres qui s'impliquent activement demeure stable au fil des années : soit environ une quarantaine de personnes qui ont une implication récurrente.

Assemblée générale annuelle 2025

Le 21 juin 2025 s'est tenue la dernière assemblée générale annuelle du CLPMR, au 4^e étage du Monastère. Tous les postes au conseil d'administration ont été comblés lors de l'assemblée. 33 personnes étaient présentes, dont 29 membres.

Souper des fêtes des membres 2025

Pour la deuxième année consécutive, la fête des membres s'est tenue dans la ravissante salle 600 du Monastère, avec vue incroyable sur le quartier et la montagne. Nous avons eu la chance de déguster un délicieux buffet traiteur du Resto Plateau, et l'ambiance était au rendez-vous ! Nous avons tenu·es un quiz de type questions-réponses avec les membres cette année, qui a permis à tous·tes d'en apprendre un peu plus sur

l'histoire du CLPMR, sur l'équipe ainsi que sur les actions menées dans l'année. 30 personnes ont participé à la fête !



« Locataires solidaires ! » Projet pour renforcer la participation et l'inclusion des locataires du Plateau Mont-Royal dans la lutte pour le droit au logement

En juin 2025, dans la lancée de ce qui avait été décidé comme priorité d'action pour le stage d'Amélie, et motivé par le désir d'une vie associative et démocratique vivante, le CLPMR a déposé une demande de subvention dans le cadre de l'appel à projets du volet participation et inclusion du Programme Soutenant les Initiatives Sociales et Communautaires (PSISC). C'est avec une grande joie que nous avons appris l'obtention du financement en janvier 2026.

Le projet « Locataires solidaires! » vise la transformation des pratiques associatives, démocratiques et de mobilisation du CLPMR en vue de remettre les locataires au cœur des actions et de renforcer leur pouvoir d'agir. Ce projet vise à favoriser l'inclusion, une meilleure accessibilité à la démocratie communautaire ainsi qu'une représentation plus juste des intérêts des locataires.

Le Conseil d'administration

Amorcée en 2022, la cogestion au Comité logement vise un partage horizontal du pouvoir, des responsabilités et des prises de décisions entre l'équipe de travail et le conseil d'administration (CA). Comme le CA est élu par les membres pour les représenter, la cogestion permet donc une plus grande participation des personnes

concernées dans la gestion de l'organisme. L'année 2025-2026 a été particulièrement riche pour le CA du CLPMR. À la suite de notre dernière rencontre avec le Centre de Formation Populaire (CFP) en mars 2025, le conseil d'administration et l'équipe de travail ont amorcé la mise en place de comités de cogestion. L'objectif derrière était d'alléger les séances régulières du conseil d'administration tout en favorisant le travail inter-instances en dehors de celles-ci. En place maintenant depuis septembre, ces comités ont permis de faire avancer de nombreux dossiers. Les 4 comités en place sont:

- Un Comité Ressources humaines
- Un Comité Administratif (travaillant notamment sur les questions financières)
- Un Comité Informatique
- Un Comité Cogestion

Chaque comité regroupe certain·es membres de l'équipe de travail permanente et certain·es membres du CA, avec l'objectif de traiter communément des dossiers de fond, hors des réunions régulières du CA qui ne permettent parfois pas d'adresser pleinement tous les enjeux connus par le CLPMR. D'autre part, lors des 8 réunions régulières de l'année et des rencontres de comité de travail, le CA a pu réamorcer un travail de fond sur la Politique contre le harcèlement et la discrimination, arrêter le Plan d'action santé et sécurité au travail du CLPMR (obligation légale), travailler à la sécurisation des outils informatiques du Comité et gérer de multiples défis internes inhérents à la vie d'un organisme.

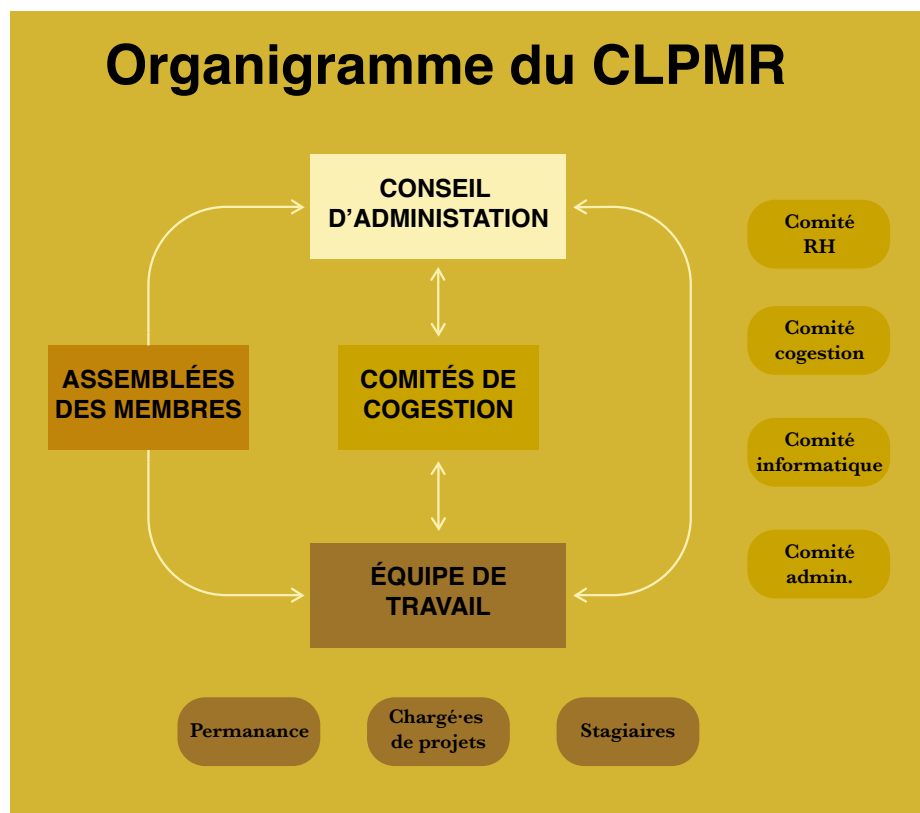
Il est important de saluer le grand investissement des membres du CA dans ces tâches, essentielles à la vie du CLPMR, en plus de la gestion courante de l'organisme (finances, subventions...).

Le CLPMR a notamment pu compter sur l'arrivée d'Alfred Page et Victor Tardif en tant qu'administrateurs pour enrichir le CA de leurs expériences, leurs regards et leur engagement, et contribuer à nourrir les réflexions et projets à venir.

Tableau 5 – Les membres de notre Comité d'administration en 2025-26

Les membres du CA	
Juliette Côté-Turcotte	Présidente
Vincent Gariépy	Vice-Président
Victor Tardif	Trésorier
Jean-Bernard Addor	Administrateur
Krystyna Szurmanska	Administratrice
Maxime Claverie	Secrétaire/ Représentant de l'équipe de travail

Figure 1 – L'organigramme de l'administratif du CLPMR



Modèle de gestion participative cogestion (depuis 2022)

● Assemblées des membres

356 membres

- Quiconque adhère à la mission du CLPMR et souhaite s'impliquer peut être membre
- Aucune cotisation annuelle
- Les intérêts des membres sont au coeur des décisions
- Implication sollicitée ponctuellement pas l'ÉQ.

● Conseil d'administration

5 membres élu-es en AGA
1 représentant-e ÉQ. élu-e en AGA
1 observateur-ice ÉQ. (rotation)

- Partage du pouvoir des prises de décisions et des responsabilités entre le CA et l'ÉQ.

● Comités de cogestion

Min. 2 membres du CA
Min. 2 membres ÉQ.

- Favoriser le travail collaboratif entre le CA et l'ÉQ. à l'extérieur des séances régulières
- Impliquer davantage le CA dans la gestion de l'organisme

Visibilité

Séances d'information et de diffusion

Malgré ses 50 ans d'existence, un grand nombre de citoyen·nes ne connaît pas les services du CLPMR et des comités logement en général. Il est donc important pour nous de faire des actions de visibilité pour faire connaître nos services et les droits des locataires. Voici quelques-unes des actions effectuées par l'équipe cette année :

- **Rencontre avec Marie Sterling**
Conseillère d'arrondissement
Avril 2025
- **Rencontre avec Emmanuel Lapierre**
candidat pour le Bloc Québécois
Avril 2025
- **Entrevue City News**
Juin 2025
- **Distribution de tracts ciblant les camions de déménagement**
1er juillet 2025

- **Comité programmation Nuit des Sans-Abris**
16 septembre 2025
- **Démarche 18-30**
réseau de partenaires communautaires et institutionnels du Plateau Mont-Royal provenant de tous les secteurs et travaillant auprès des jeunes adultes de 18-30 ans
Octobre 2025 et février 2026
- **Kiosque d'information au Cégep du Vieux Montréal**
Octobre 2025
- **Kiosque d'information à l'organisme Resto Plateau**
Octobre 2025
- **Point de presse sur le budget fédéral avec le FRAPRU et le CLVM**
Octobre 2025
- **Assemblée régulière de la Table de quartier**
discussion du Chantier des personnes vulnérables
Novembre 2025

Médias et site internet

Présence en ligne

L'année 2025-2026 a été l'occasion pour le CLPMR, et un membre de l'équipe de travail, de participer au programme Dataide. Maxime a en effet pu suivre les formations offertes par Centraide et Nord-Ouvert avec le soutien du CSMO-ÉSAC et la participation financière du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Le but : aider les organisations à amorcer leur transformation numérique, et répondre aux enjeux et aux défis technologiques qui les limitent dans leur travail quotidien. Les différents modules de formation ont été l'occasion d'appréhender l'implémentation d'outils numériques au sein d'un organisme : audit des systèmes en place et irritants, analyse des besoins et priorités de l'équipe et des bénéficiaires des services, bilan des moyens d'action, mise en œuvre de solutions et suivi...

De cette formation a découlé l'évidence d'une priorité : la refonte totale du site internet du CLPMR (déjà évoqué par le passé), au travers d'un plan d'action adopté en mars dernier par le Comité informatique. L'intérêt d'une telle démarche est de structurer les différentes étapes du projet, de clarifier les responsabilités, de planifier les ressources nécessaires et d'assurer que le site réponde efficacement aux besoins de l'organisme, de ses membres et des personnes qu'il dessert. Le CLPMR espère pouvoir avancer dans les prochains mois vers la mise en œuvre du plan adopté.

Présence dans les médias

Le contexte social amène beaucoup de médias à contacter le CLPMR, et plus largement les comités logements et regroupements nationaux, pour parler de la crise du logement sous ses différentes facettes. Le CLPMR est ainsi intervenu auprès de plusieurs médias locaux, essentiellement pour mettre en avant des luttes en cours sur le Plateau Mont-Royal (Propriétaires abusifs...), ou appuyer les actions locales réalisées au sein de ses regroupements (Action de visibilité des sites publics, évoquée au paragraphe consacré à la collaboration au sein de la CDC).

Infolettre

Cette année encore, nous avons maintenu-es l'envoi de notre infolettre mensuelle. Ce petit bulletin envoyé au début de chaque mois permet aux abonné-es d'avoir l'information en un coup d'œil. L'infolettre contient toujours le calendrier mensuel, qui comporte des informations importantes sur nos heures d'ouverture et les activités du mois. Généralement, nous présentons un retour sur une activité marquante du mois précédent. Ensuite, nous décrivons les activités à venir (ateliers, actions, mobilisations, assemblées, etc.).

À partir de l'hiver 2026, la conception de l'infolettre a graduellement été prise en charge par Lily-Rose, stagiaire finissante à la technique en travail social. Elle a trouvé l'expérience particulièrement enrichissante, soulignant que cela lui a permis de créer un contact privilégié avec les membres, de rester à l'affût des mobilisations et de rédiger de courtes analyses critiques en lien avec l'actualité sur le logement.

Présentement, 913 personnes reçoivent mensuellement l'infolettre du Comité logement!



Administration

Financement

Comme chaque année, le CLPMR a pu compter sur le soutien principal de Centraide, pour près de la moitié du budget annuel. Centraide a été encore cette année un précieux appui pour l'équipe en place face aux défis rencontrés, puisqu'il finance également l'accompagnement en cours (et déjà évoqué dans ce rapport) avec le COCo. À ce titre, le CLPMR tient tout particulièrement à remercier Karine Barette pour son écoute et sa disponibilité.



Le Secrétariat à l'action communautaire autonome (SACAIS) est également un appui essentiel, dont la subvention représente près du tiers du budget. Au-delà, le SACAIS a accordé au CLPMR une nouvelle subvention couvrant une période d'un an et demi, afin de soutenir la relance de la vie associative et démocratique au sein du Comité.



Le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, la Ville de Montréal et l'Arrondissement du Plateau subventionnent depuis l'exercice 2025-2026, et pour les 3 années à venir, les postes d'intervenante sociojuridique et de chargée de projet Approche-milieu qui sont, comme la lecture de ce rapport le révèle, devenus des maillons essentiels du CLPMR dans le soutien apporté aux locataires du Plateau. Il est à noter que le projet d'approche-milieu fait doublement l'objet du soutien et de l'appui de la Ville de Montréal à travers un second programme de subvention.

Avec la participation financière de :



La Société d'habitation du Québec (SHQ) a également apporté un soutien notable, renouvelé pour l'exercice à venir, afin de financer le CLPMR dans son soutien apporté aux locataires.



Le Comité bénéficie toujours du soutien notable de :

- L'Arrondissement du Plateau Mont-Royal afin de financer son fonctionnement et ses évolutions, avec la subvention d'un fonds d'aide aux locataires qui sera mis en place dans les semaines à venir ;
- La députée de la circonscription provinciale de Mercier, Ruba Ghazal, qui a renouvelé sa contribution au titre du Soutien à l'action bénévole ;
- La Ville de Montréal, par le biais du programme de soutien aux OBNL locataires dans le cadre du paiement des loyers ;
- Emplois d'été Canada (EEC), qui a permis au CLPMR de financer, en partie, l'emploi d'un salarié durant la période estivale.

Le CLPMR poursuit son travail afin de pouvoir assurer son activité et le soutien apporté aux locataires du Plateau Mont-Royal dans les années à venir : le bénéfice observé cette année n'est que la résultante de mouvements internes (départ d'employé-es, arrêts prolongés...) ayant entraîné la vacance de certains postes, et donc l'absence de dépenses budgétées au titre des ressources humaines. L'organisme continue ainsi de déployer des efforts soutenus pour l'obtention de financements durables et stables, qui sont essentiels à la pérennité, la survie, et la poursuite de sa mission.



Ressources humaines

Équipe

Cette année, une nouvelle personne s'est jointe à la permanence du CLPMR à la suite du départ de Marie-Ève d'Entremont, qui a décidé de se lancer dans de nouveaux projets après s'être grandement impliquée dans l'organisme et sa mission depuis 2023. Un grand merci donc, à Marie-Ève pour son dévouement, son analyse politique aiguisée et sa rigueur. On lui souhaite que du beau pour le futur !

Et nous avons accueilli avec joie Val Deschamps, que nous connaissons déjà bien puisqu'il travaillait depuis quelques années au Comité Logement Ahuntsic Cartierville. Nous nous considérons très choyé-es qu'il ait rejoint notre équipe, complétant parfaitement le noyau de l'équipe permanente du comité aux côtés de Maxime Claverie, Cassandre Rossel-Thomas et Amélie Vromet. Son expérience en défense de droits des locataires, son engagement, son sens de la justice, son écoute, sa débrouillardise et son humour sont appréciés par toute l'équipe chaque jour ! L'équipe est heureuse de pouvoir construire avec Val le futur de l'organisme.

Finalement, nous avons accueilli nos deux nouvelles chargées de projet :

Marie-Claude Laframboise, avec sa douceur, son calme légendaire, son empathie qui se lit dans ses yeux remplis d'eau lorsqu'un-e collègue traverse un moment difficile, sa patience et sa compréhension envers les locataires vulnérables et sa capacité à transmettre ses connaissances en intervention. Nous n'imaginons personne mieux placée pour relever le défi de ce nouveau poste d'intervenante sociojuridique au CLPMR.

Ny Aina Razafimanantsoa, avec sa bonne humeur, son rire si contagieux, sa grande culture politique, sa capacité à désindividualiser les problématiques et collectiviser les solutions, son talent pour aider les locataires à se dé-

Coup de cœur de Val



Mon coup de cœur cette année a certainement été l'accueil qu'on m'a réservé au CLPMR. S'il est parfois difficile de s'intégrer à une équipe dont la dynamique est déjà bien établie, on m'a très vite fait sentir à ma place. La force de frappe du CLPMR repose indéniablement sur son équipe, qui porte à bout de bras la mission de l'organisme et, plus largement, une bataille pour la reconnaissance sociojuridique de meilleures conditions de vie pour les locataires.

Merci à mes collègues, qui me rappellent que je fais partie de l'équipe lorsque le « vous » s'échappe encore à la place du « nous ».

culpabiliser de vivre des difficultés dont les personnes sont victimes plutôt que responsables. Elle a surpassé toutes les attentes pour mener le nouveau projet d'approcher-milieu.

EEC

Victor Tardif, anciennement organisateur communautaire du CLPMR et maintenant trésorier de notre CA, est également revenu nous aider avec le service aux locataires de la fin juin à la fin août 2025. C'est le cas de le dire, Victor est une personne passionnée et impliquée à plusieurs niveaux! Adoré des locataires et de l'équipe, nous sommes très chanceux de l'avoir encore avec nous!

Stagiaires

Lily-Rose Mailloux, étudiante en technique de travail social au Cégep du Vieux Montréal, a fait son stage d'implication et son stage d'intervention avec nous, de septembre 2025 à juin 2026. Le CLPMR se considère extrêmement choyé de recevoir des stagiaires et notre expérience avec Lily n'a pas fait exception. Son enthousiasme pour notre mission, sa curiosité et sa soif d'apprentissage, son esprit d'analyse aiguisé et son énergie positive ont mis du soleil dans nos journées, en plus de grandement nourrir nos réflexions sur la gestion de notre organisme et l'aide apportée aux locataires. Nous

Coup de cœur de Lily

Je crois que mon plus grand coup de cœur a été la découverte d'un environnement de travail chaleureux, humain et profondément accueillant. Dès mon arrivée, je me suis sentie à ma place au sein de l'équipe. Parmi les nombreux moments marquants, deux coups de cœur ressortent particulièrement : la visite au TAL avec Marie-Claude et Cassandre, qui m'a beaucoup apporté, ainsi que notre sortie à Québec pour « Communautaire à boutte! ». Quel bonheur d'avoir pu partager ces expériences enrichissantes et précieuses avec l'équipe.

Je tiens aussi à faire une mention toute spéciale à Cassandre et Marie-Claude, qui m'ont accompagnée et aidée à m'épanouir au sein de l'organisme. Je vous suis profondément reconnaissante pour votre présence, votre soutien et vos réflexions de grande valeur afin d'enrichir mes analyses.

À Val, Maxime, Ny Aina et Amé : vous dégagez une énergie tellement belle et contagieuse. Votre enthousiasme a rendu cette expérience encore plus vivante et mémorable. Je me considère extrêmement chanceuse et privilégiée d'avoir pu apprendre dans un environnement aussi bienveillant et entouré de personnes aussi inspirantes.

avons très hâte de voir ce qui l'attend dans sa carrière! Bravo pour ton diplôme T.T.S, Lily, et bonne chance dans ton Baccalauréat en Travail Social à Rimouski. Nous n'avons aucun doute de l'impact positif que tu y laisseras!

Comme chaque année, il est également important de souligner l'apport essentiel de nos stagiaires en droit de l'Université de Montréal, Léa Gélinau et Claudia Addona, présentes une journée par semaine durant leurs sessions d'automne et d'hiver. L'équipe du CLPMR prend toujours un plaisir immense à accueillir des étudiant-es porté-es par des valeurs partagées, et curieux-ses de découvrir le droit au logement au travers de l'aide et du soutien apporté aux locataires du Plateau Mont-Royal. Léa et Claudia ont également pu travailler sur l'élaboration d'ateliers qui pourront être finalisés et donnés dans les mois à venir. Elles étaient deux membres à part entière de l'équipe, et nous leur souhaitons le meilleur pour la suite de leurs études !

Finalement, notre chère collègue Amélie Vromet a accompli son stage final du baccalauréat en travail social en milieu de travail dans notre organisme. Comme décrit dans la section Vie associative, son stage s'est concentré sur des analyses et réflexions autour de nos pratiques démocratiques et la vie associative de l'organisme. Amélie a toujours été porteuse du combat pour une plus grande implication des membres dans notre organisation, dans les réflexions sur notre fonctionnement et sur nos priorités d'action. Elle incarne les valeurs du travail social de façon naturelle, cherchant toujours à s'assurer que les membres de notre organisme soient au même pied d'égalité que l'équipe de travail et le CA. La voir évoluer dans son stage et nourrir le CLPMR de ses recherches et études de nos pratiques a été extrêmement riche. Nous la remercions pour ce travail acharné et pour sa résilience afin de mener à bout son projet malgré le climat parfois instable de l'organisme lié, entre autres, aux réalités politiques.

Contractuel·les

Encore cette année, des personnes sont venues nous prêter mains fortes pour répondre aux demandes de services individuels durant la période des hausses de loyer. Un grand merci à Philippe Desmarais, qui a un long historique d'implication auprès du CLPMR et de plusieurs autres comités logements de Montréal ! Merci également à Yashvi Patel, qui après une belle expérience au Comité Logement de l'Ouest de l'île, est venue répondre aux demandes des locataires du Plateau !



Coup de cœur de Ny Aina

Mon coup de cœur a été notre rencontre d'équipe avec le COCo, qui nous accompagne dans notre développement organisationnel. Ce qui m'a particulièrement touchée, c'est la cohésion et le climat de bienveillance qui règne au sein de l'équipe. Je suis arrivée il y a moins d'un an, et je sens déjà que l'aide mutuelle est au centre de notre collaboration et que chacun·e souhaite le mieux pour les locataires et l'équipe de travail. Malgré les changements qui s'amorceront dans les prochains mois pour améliorer nos pratiques organisationnelles, j'ai senti que nous étions un·es dans cette démarche et porté·es par notre mission pour le droit au logement!

Formation continue

Tableau 6 - Les formations faites par l'équipe dans la dernière année

Les formations 2025-2026

Formation sur la nouvelle méthode de calcul des hausses de loyer

Formation Dataide

Formation SOQUIJ

Formation de gestion de situation de crise avec Le Transit

Formation sur les risques psychosociaux - Ki-Ai

Formation sur la Polarisation

Formation sur l'Action communautaire autonome

Équipe de travail 2025-2026 :

Marie-Ève d'Entremont

organisatrice communautaire
(mai 2023 à octobre 2025)

Maxime Claverie

organisateur communautaire
(depuis septembre 2024)

Cassandra Rossel-Thomas

organisatrice communautaire
(depuis septembre 2024)

Amélie Vromet

organisatrice communautaire
(depuis janvier 2024)

Val Desgagné

organisateur·trice communautaire
(depuis décembre 2025)

Marie-Claude Laframboise

chargée du projet sociojuridique
(depuis juillet 2025)

Ny Aina Razafimanantsoa

chargée du projet approche-milieu

Objectifs 2026-27

Les réalités constatées	Les actions prévues	Les résultats escomptés
Approche-milieu Cette première année a été dédiée à l'embauche et à la formation. Ce qui fait que le projet n'a eu lieu que sur quelques mois et non sur une année complète. De plus, l'incident causé par la violence d'un concierge nous a contraints à mettre les visites sur pause afin de mettre en place un protocole de sécurité pour assurer la sécurité de l'équipe. On constate également qu'il reste difficile d'encourager les locataires à se solidariser, ainsi, à créer des comités de locataires.	Affiner le ciblage des immeubles à travers les locataires rencontrés en service individuel Offrir davantage de rencontres de locataires pour permettre aux locataires du même immeuble de parler de leurs enjeux communs Expérimenter le processus d'action collective à travers l'accompagnement de comités des locataires. Ny Aina fera son stage de Baccalauréat en travail social au CLPMR, ce qui lui permettra d'expérimenter ce processus en accompagnant un groupe de locataires sur le long terme Développer des outils permettant une collecte de données plus précise sur l'état des immeubles et les problématiques vécues par les locataires	Pérenniser la procédure d'approche-milieu Faire connaître davantage le programme approche-milieu auprès des locataires Multiplier le volume d'approche-milieu effectué par mois Augmenter le nombre de comités de locataires créé et accompagné Encourager la reprise du pouvoir d'agir par les locataires Améliorer les statistiques récoltées pour mieux représenter la réalité des locataires du quartier Continuer à renforcer la sécurité des employé·es lors des visites Renforcer la confiance des locataires dans la défense de leurs droits



Les réalités constatées	Les actions prévues	Les résultats escomptés
Intervention sociojuridique Une faible représentation des locataires issues des tranches plus jeunes et issues de l'immigration en plus d'une connaissance limitée de leurs droits. Le peu d'offre comparé à la demande pour de l'aide à la recherche de logement. Le manque de connaissance face à l'ampleur des programmes de prévention de l'itinérance.	Cibler des milieux pour faire des séances d'informations préventive (auprès des intervenant·es et des personnes usagères) Bonifier les liens avec des personnes-contacts dans les organismes tels qu'OBM et OMHM pour agir plus efficacement en cas de perte de logement Développer des outils, ateliers et/ou contacts qui adressent les enjeux de fracture numérique et l'angle de la prévention Développer des activités pour mobiliser les membres autour de leur vécu expérientiel et l'utiliser pour aider d'autres locataires	Rejoindre des groupes identifiés comme sous-représentés dans nos services, tels que les jeunes de 18-25 ans et les personnes issues de l'immigration. Que les locataires soient plus informé·es sur leurs droits pour agir préventivement face aux enjeux de logement. Avoir des liens plus étroits avec des partenaires en prévention de l'itinérance, en aide à la recherche de logement et en support technique à la fracture numérique. Avoir un réseau de membres actif·ves pour supporter des locataires dans des situations identifiées comme fragilisantes

Les réalités constatées	Les actions prévues	Les résultats escomptés
Participation et inclusion des membres Nous constatons qu'il est de plus en plus difficile pour les locataires de se mobiliser et de se solidariser par peur de représailles de la part de leurs propriétaires. À cela s'ajoute l'épuisement que peuvent vivre les locataires, conséquence directe du pouvoir exercé sur eux et elles par leurs propriétaires. À l'opposé, nombre de locataires sont plus que jamais révolté·es par la situation actuelle et cherchent des opportunités d'action. Le manque de temps et de ressources éprouvé par l'équipe de travail rend difficile l'organisation de la vie associative et de structures de mobilisation pérennes.	Créer des espaces d'échanges réguliers, accessibles et conviviaux Réactiver un espace collectif permettant l'organisation, la planification et la coordination des actions militantes du CLPMR, en favorisant la participation active des membres Faciliter l'accès à la gouvernance de l'organisme par des activités de formation, d'accompagnement et de vulgarisation, en particulier pour les membres moins expérimenté·es ou nouvellement impliqué·es. Adapter les approches, les outils de communications du CLPMR afin de mieux inclure les personnes susceptibles de vivre des barrières à la participation (barrières linguistiques ou langagières, économiques, sociales, culturelles ou liées à des expériences de marginalisation)	Accroître la participation aux activités Renforcer le sentiment d'appartenance et la cohésion des membres Revaloriser le rôle des membres dans la définition des orientations et des actions du CLPMR Avoir une démocratie interne plus forte Avoir une meilleure représentation des intérêts des locataires du Plateau Renforcer le noyau de militant·es du CLPMR Favoriser un milieu d'implication inclusif



Les réalités constatées	Les actions prévues	Les résultats escomptés
Protection du parc locatif et promotion du logement social On observe beaucoup de reprises qui fragilisent des milieux de vie. Pourtant, les logements sociaux restent difficiles à construire dû à l'absence de terrain vacant et de financement adéquat, etc.	Identifier les lots sur lesquels la ville pourrait user de son droit de préemption Donner et promouvoir le nouvel atelier sur les nouveaux propriétaires Bonifier nos liens avec les organismes offrant de l'aide au démarrage de logement social et promouvoir ces options pour l'acquisition d'immeubles mis en vente Mettre à jour l'atelier sur le logement social et organiser plusieurs dates pour le donner	Retirer des immeubles du parc locatif privé pour les socialiser Renforcer le pouvoir d'agir des locataires et favoriser leur maintien en logement Prévenir les mécanismes de marginalisation des locataires et socialiser des immeubles Faciliter la compréhension des différentes options de logement social, promotion de leurs bénéfices et mobilisation des locataires autour des enjeux de logement

Remerciements

À l'équipe de travail régulière et aux salarié·es temporaires;

À Victor pour son soutien tout au long de l'été 2025;

À Lily-Rose, Léa et Claudia dont l'énergie et la curiosité ont enrichi notre pratique et animé notre équipe au quotidien;

À Philippe et Yashvi, dont le soutien au service aux locataires nous a aidé·es à traverser la période de hausse de loyers;

Aux membres du conseil d'administration
- Juliette Côté-Turcotte, Vincent Gariépy, Victor Tardif,
Jean-Bernard Addor, Krystyna Szurmanska et Maxime Claverie -
pour leur implication et le temps consacré à la gouvernance
de l'organisme;

Aux nombreux et nombreuses membres qui, malgré les injustices vécues par les locataires, parviennent à trouver le temps et l'énergie de participer aux actions, aux mobilisations, aux activités et à la vie associative du CLPMR;

À nos partenaires, avec qui nous améliorons la qualité de vie des mal-logé·es du Plateau Mont-Royal;

À nos bailleurs de fonds et donateur·ices, dont le soutien rend possible la réalisation de notre mission;

Sans votre engagement et votre énergie, tout le travail relaté dans ce rapport n'aurait été possible;

Merci de tout cœur !





COMITÉ LOGEMENT
DU PLATEAU MONT-ROYAL